

**Délégation Unique
du Personnel Elargie – Mise en place****1** jour – 7 heures**Objectifs :**

- Connaître le droit électoral ; et maîtriser les étapes des élections des différentes représentations du personnel élues, afin de pouvoir organiser ces élections.
- Mettre en place les institutions.
- Faire vivre les organes de représentation du personnel et respecter les contraintes légales.
- Connaître les moyens, les droits et les devoirs des représentants.
- Organiser, animer les réunions, réaliser les informations et consultations obligatoires.
- Prévenir les risques de contentieux et de conflits collectifs.
- Comprendre les enjeux en cause.
- Maîtriser en particulier les enjeux propres à l'Hygiène Sécurité Conditions de Travail.

Public visé – Pré requis :

Pas de pré requis

Type d'action :

- Acquisition et perfectionnement des compétences

+ Pédagogie :

- Animation par un formateur disposant d'une grande expérience opérationnelle dans les relations sociales.
- Mises en situation réelles.
- Vidéoprojection ; paperboard, supports pédagogiques sous forme de clé usb.

Introduction

- ✓ CE/DP/DS/CHSCT/RSS
- ✓ Répartition des missions entre instances de représentation du personnel
- ✓ Réforme 2015 des IRP, DUP élargie

Organisation

- ✓ Personnalité civile et responsabilité
- ✓ Bureau (président, secrétaire, trésorier)
- ✓ Commissions obligatoires, facultatives
- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ Composition

Le statut et moyens des membres

- ✓ Accès, déplacement circulation (moment, lieu, contact, invitation)
- ✓ Formations éco, sociales et syndicales
- ✓ Heures de délégation (crédit mensuel, volume, utilisation...)
 - Crédit mensuel/la réforme Rebsamen de 2015 et ELKHOMRI 2016
 - Volume ; Utilisation
- ✓ Discretion et Secret professionnel
- ✓ Projection : Objet, durée, procédure

Les moyens de chaque IRP

- ✓ Réunions : convocation, cadence, ordre du jour, délai de communication, contenu, assistance, rémunération des temps de présence, de préparation, de déplacement.
- ✓ Moyens matériels, locaux aménagés, panneaux
- ✓ Budget de fonctionnement
- ✓ Subvention pour les activités sociales et culturelles
- ✓ Procédure d'alerte
- ✓ Recours aux experts
- ✓ Le principe du délit d'entrave
- ✓ Droit à l'information : consultations et informations

Spécificités propres à l'HSCT

- ✓ Rappel des règles générales liées à l'HSCT
 - Principes généraux de prévention
 - Obligation d'information et de formation
 - Obligations principales
- ✓ Réunions en DUP élargie
- ✓ D.U
- ✓ Moyens : analyses, initiatives, surveillance et intervention